



- COMMISSION DRESSAGE -
Compte rendu de la réunion
du 22 avril 2008

Les personnes présentes : E.Thevenot, C.Delaigle, V.Frey, L.Karoutchi, C.Rivière, A.De Roose, D.Legoy, JC.Cesari, P.Roch, R.Quetglas, J.Arbusset, F.David, O.Chapuis.

Les personnes absentes : C.Forlini

1 Evaluation de la demande de complément du budget de la commission

Compte tenu du solde du budget 2007/2008 au 22/04/08, et après avoir recensé les différents besoins jusqu'au 31/08/08, la commission doit réaliser une demande de fonds d'environ 1328.15 euros.

La demande sera effectuée lors du prochain Conseil d'Administration du CRE.

| | CREDIT | DEBIT |
|--|-------------------|-------------------|
| Solde au 22/04/08 | 1 598,29 € | |
| Participation CRE CA au stage de juges | 373,56 € | |
| Estimation frais jurys jusqu'au 31/08/08 | | 1 000,00 € |
| Stage Œil du Juge - 1 jour | | 300,00 € |
| Estimation frais Chpt de Provence | | 2 000,00 € |
| TOTAL | 1 971,85 € | 3 300,00 € |

| | | |
|---------------------------|-------------------|--|
| Budget à compléter | 1 328,15 € | |
|---------------------------|-------------------|--|

2 Point sur les candidatures à la formation de juge

Une liste de 5 personnes ayant fini la formation, a été constituée par Jacques Arbusset.

Ces personnes devront être relancées afin de constituer leur dossier de promotion à transmettre au CRE. L'habilitation pourra alors être enregistrée.

Marie Laure Natalizio a été habilitée Juge N4 le mois dernier.

Un cahier des charges est établi pour les actes de candidatures au poste de juge :

a- Lettre ou email de motivation à envoyer au CRE avec coordonnées complètes

b- Niveau équestre et expérience acquise

c- Copie de la licence de l'année en cours obligatoire

d- L'acte de candidature sera étudié par la commission qui donnera son accord et proposera un échéancier de formation au candidat.

Des tests en salle pourront être organisés à condition que deux juges référents soient présents à cette formation.

Le CRE mettra à la disposition des candidats le dossier de promotion, et la charte des juges réalisée par le CFJD afin de clarifier la fonction de juge et définir les implications de chacun dans cette formation.

3 Programmation des concours :

Philippe Roch a réalisé une synthèse des épreuves programmées depuis le début d'année 2008 en Provence.

Un tableau a pu être établi et recense, par niveau de concours, les épreuves qu'il est possible de programmer.

Ces propositions intègrent les limitations d'engagés par épreuves et les limitations journalières désormais possibles et qu'il est conseillé de prendre en compte selon le nombre de carrières disponibles.

Ce document de travail précieux pour les organisateurs, leur sera envoyé par email et mis à leur disposition sur le site du CRE.

4 Actions à venir :

- Stage « Œil du juge poneys » avec Annie de Roose à Pertuis le 22 juin.

Il n'a pas été possible de programmer de deuxième date comme cela avait été proposé lors de la dernière réunion.

L'info sera diffusée dans Equitation Provence. Le nombre de place est limité à 10, la sélection se fera sur acte de candidature de l'entraîneur en fonction des résultats obtenus au cours de la saison, et ce auprès du CRE. La commission étudiera les demandes.

La présence de l'entraîneur à ce stage est obligatoire.

5 Championnat PACA

Christine et Olivier ont réfléchi à une proposition de programme par niveau, et en fonction des épreuves génératrices de points pour le Championnat de France à Saumur. (Préliminaire et GP)

Il est proposé un championnat par niveau, de l'Amateur 3 à Pro 1 sur les épreuves Préliminaires et GP.

Le principe de Critérium est maintenu et se déroulera des niveaux Amateur 3 à Amateur 1 sur les épreuves Imposées A et Préliminaires.

Le principe Coupe Libre est maintenu et se déroulera sur 6 niveaux.

Le tableau suivant récapitule les propositions à faire au CRE CA et à Bernadette Brune :

| | APPELLATION 2007 | | APPELLATION 2008 | |
|--------------------|----------------------------|----------------|-----------------------------|-----------------|
| | CHPT ET CRIT 2007 | COUPE RLM 2007 | CHPT PACA 2008 | COUPE RLM 2008 |
| CRIT AMATEUR 3 | D3 / D2 | RLM D | AM 3 IMPOSEE A / AM 3 PREL | AM 3 LIBRE |
| CHPT AMATEUR 3 | D2 / D1 | | AM 3 PREL / AM 3 GP | |
| CRIT AMATEUR 2 | C3 / C2 | RLM C | AM 2 IMPOSEE A / AM 2 PREL | AM 2 LIBRE |
| CHPT AMATEUR 2 | C2 / C1 | | AM 2 PREL / AM 2 GP | |
| CRIT AMATEUR 1 | B3 / B2 | RLM B | AM 1 IMPOSEE A / AM 1 PREL | AM 1 LIBRE |
| CHPT AMATEUR 1 | B2 / B1 | | AM 1 PREL / AM 1 GP | |
| CHPT PRO 3 | A8 / A7 | - | PRO 3 PREL / PRO 3 GP | - |
| CHPT AMATEUR ELITE | A7 / A6 ST GEORGES | RLM ST GEORGES | AM ELITE PREL / AM ELITE GP | AM ELITE LIBRE |
| CHPT PRO 2 | A6 ST GEORGES / A5 INTER 1 | RLM INTER 1 | PRO 2 PREL / PRO 2 GP | PRO 2 LIBRE |
| CHPT PRO 1 | A4 / A3 INTER 2 | RLM GP | PRO 1 PREL / PRO 1 GP | PRO ELITE LIBRE |

Il faudra ensuite formaliser un règlement Championnat PACA qui sera diffusé sur les concours à venir, sur le site de la FFE et du CRE.

Il est proposé d'estimer, en fonction de la réalisation 2007, le nombre de cavaliers potentiels en PACA.

La dotation en récompenses du CRE doit être discutée et définie avec le CRE CA et Bernadette Brune.

6 Information sur l'organisation d'un concours

Philippe Roch a établi une évaluation des coûts d'organisation :

- Coûts liés au jury en fonction de l'éloignement, du nombre de reprises jugées et du nombre de jours de concours programmés.

- Coûts liés aux engagements et aux dotations programmés

Ces documents très intéressants seront mis à la disposition des organisateurs ou sur demande au CRE.

Ces documents étant plus destinés aux organisateurs, Philippe proposera prochainement une évaluation du coût d'un concours type à destination des cavaliers.

7 Réflexion sur l'absence d'épreuves juniors en Provence

Deux circuits sont actuellement proposés aux jeunes par la FFE avec deux championnats distincts.

- Le Championnat Tournée des As Dressage destiné au Minimes Cadets Juniors et YR.

- Le Championnat Tournée des As Poneys destinée aux poneys tournant sur le niveau Ponam D Elite.

Deux cahiers des charges sont disponibles pour programmer des étapes « Tournée des as » en région.

Ils sont téléchargeables sur le site de la FFE www.ffe.com > onglet Sport puis :

➤ Dressage > Règlement

➤ Poneys > Règlement

Jean Claude Cesari, dans ces conditions, a positionné son concours PRO de mai sur une étape tournée des as Jeunes, ce qui a été accepté par la FFE.

Les autres organisateurs souhaitant proposer un des deux circuits peuvent en faire la demande au CRE qui soumettra la proposition à la DTN et à l'entraîneur national décisionnaires.

Il n'y a pas de questions diverses, aucun autre point n'est soulevé, la séance est levée à 22h30.

Une prochaine réunion est prévue le 09 juin à 20h00 au CRE.